Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1905)
Heft: 1

Artikel: Rapport de la Commission de gestion
Autor: Corbaz, Ad.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241626

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

thèque par MM. Adrien Naville, F. F. Roget et Mme Pelletier, et il remercie encore une fois ces généreux et dévoués sociétaires.

M. Dubois se propose de demander cette année un crédit pour la relieure d'un certain nombre d'ouvrages.

3° Rapport de la Commission de gestion.

Au nom de cette Commission, M. Ad. Corbaz présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion réunie ces jours derniers a pu constater une fois de plus tout le zèle et le dévouement de M. Charvoz, notre sympathique trésorier.

Malheureusement quelques sociétaires ne lui facilitent guère sa besogne, car plusieurs personnes sont en retard de bien des années dans le paiement de leurs cotisations, aussi croyons-nous que le Comité serait bien inspiré en les rayant des rôles de la Société. Inutile de conserver des membres qui ne paient pas et qui du reste n'assistent jamais aux séances.

D'autre part, l'attention de la Commission a été attirée par le chiffre élevé des dépenses qu'a occasionnées la course de Meyrin, organisée au printemps dernier. Evidemment ces sorties champêtres sont des plus charmantes, mais nous nous permettrons de contester leur réelle utilité, vu que le nombre des participants en est très restreint.

Ainsi que notre trésorier vous l'a déjà annoncé, l'exercice qui vient de s'écouler boucle par un important boni provenant uniquement du fait que notre soirée annuelle n'a pas eu lieu.

Organisées pendant longtemps et jusqu'à l'année dernière par M. Mégard, ces réunions ont toujours eu la plus complète réussite et sont devenues pour ainsi dire de tradition. Nombreux sont les sociétaires qui aiment à s'y rencontrer avec leur famille et leurs amis ; aussi est-ce avec le plus grand étonnement que cette année nous n'avons rien vu venir.

Le Comité ne saurait être rendu responsable de ce fait, vu qu'un de ses membres était spécialement chargé de l'organisation de la dite soirée.

Mais nous ne voulons pas récriminer inutilement ; toutefois

nous espérons qu'avec un peu de bonne volonté, tout pourra encore s'arranger.

Avant de terminer, la Commission de gestion tient à adresser ses plus vifs remerciements aux membres du Comité qui sont à la brèche depuis plusieurs années. Nous savons que si notre Société continue à se développer d'une manière réjouissante, c'est à eux qu'elle le doit, vu qu'ils ne lui ont jamais marchandé ni leur temps, ni leurs peines.

AD. CORBAZ.

Après l'approbation de ce rapport, M. *Léon Favre* fait connaître le motif qui, jusqu'à ce jour, l'a empêché d'organiser la soirée annuelle. Il lui a été impossible, malgré de nombreuses et pressantes démarches, de trouver des personnes disposées à remplir certains rôles dans les comédies. Il s'est passé ainsi plusieurs semaines sans que la « troupe » fût constituée ; actuellement, il manque encore deux actrices.

MM. *Dubois et Charvoz*, sans vouloir blâmer M. Favre, lui reprochent cependant de n'avoir pas convoqué la Commission qui eût pu l'aider ou prendre une décision avant la réunion de l'assemblée.

M. *le Président* fait observer que le Comité ne peut pas être rendu responsable de ce qui arrive, attendu que la Commission de soirée a été nommée en juin sur la demande de M. Favre. Elle a donc eu tout le temps nécessaire pour remplir son mandat ; elle n'aurait pas dû être convoquée seulement en décembre.

4° Election du Comité.

MM. *Simonet* et *Favre* refusent toute réélection.

M. *Grosgurin* n'accepte plus les fonctions de bulletinier.

Sont élus :

Président : M. Baatard ;
Vice-président : M. Rosier ;
Secrétaire du Comité : M. Grosgurin ;
Bulletinier : M. Durand ;
Trésorier : M. Charvoz ;
Bibliothécaire : M. Dubois ;
Secrétaire des Assemblées générales : M. Pâquin.